

L'an deux mille dix-sept, le trente Juin, le Conseil Municipal de la Commune de LA FLACHERE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Brigitte SORREL, Maire.

PRESENTS : MOREAU, SOUTON, SORREL, DUFAYARD, LOCATELLI, ARRIBERT, ROCHAS, PELLOUX

ABSENTS : REYMOND,

Madame SOUTON a été élue secrétaire.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 Juin 2017

DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Madame le Maire, conformément à l'arrêté préfectoral 38.2017.06.15.012 du 15 Juin 2017, demande aux membres présents d'élire un membre délégué ainsi que trois membres suppléants.

A l'issue des opérations du vote :

Brigitte SORREL est élue déléguée des CM avec 8 voix

Nadine SOUTON est élue suppléante avec 8 voix

Patrick MOREAU est élu suppléant avec 8 voix

Thierry PELLOUX est élu suppléant avec 8 voix

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES RUES ADJACENTES A LA RUE DES BASSINS COORDONNES AUX TRAVAUX DES REFECTIONS DES CHAUSSEES – PLAN DE FINANCEMENT

Madame le Maire rappelle les travaux réalisés à ce jour ainsi que les données du dossier.

Le premier estimatif des travaux faisait état d'un coût de 802 928 € TTC.

L'ensemble du dossier a été revu afin de l'adapter en fonction des budgets.

Après réflexion, les travaux se feront selon deux tranches :

Une tranche, ferme, concernant :
Le Chemin de la Poste
Le Pas du Facteur
Le Chemin de la Côte
Le Chemin de la Cure

Une tranche conditionnelle, concernant :
L'Impasse de la Chapelle
L'Impasse du Fenier

Dans les deux cas, les travaux d'assainissement seront coordonnés à des travaux de réfection des chaussées.

A voir, enfouissement des réseaux secs, Basse Tension et Telecom.

Le coût revu, s'élève donc à 409 478 € HT.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Territoire (voirie)	50%
Agence de l'eau (assainissement)	30%
Réserve parlementaire	
SEDI/Eclairage Public	
Emprunt	200 000 €

Et demande à l'assemblée l'autorisation d'effectuer les demandes de subventions correspondantes.

Accord à l'unanimité.

ISOLATION PHONIQUE PETITE SALLE

Madame le Maire confirme le besoin d'une isolation phonique dans la petite salle, à l'image de celle réalisée dans la grande salle. En effet, lors des différentes manifestations, nous nous sommes rendus compte d'un écho fort désagréable.

Après débat, l'assemblée charge Madame le Maire des démarches nécessaires en vue d'obtenir les devis correspondants et d'effectuer la demande de subvention correspondante.

PLATEFORME ACCES CHEMIN FORESTIER

Du fait des récentes fortes pluies que nous avons connues ces derniers temps, il s'avère nécessaire de restructurer et renforcer la plateforme permettant l'accès du Chemin Forestier à partir du Chemin de Pierres Plates.

Par ailleurs, ces travaux permettront de gérer les eaux pluviales sur ce secteur afin d'en limiter les dégâts auprès des riverains.

Madame le Maire soumet à cet effet, le devis correspondant, s'élevant à la somme de 11 175 € HT.

Après examen du dossier, les membres présents chargent Madame le Maire de transmettre une demande de subvention auprès du Territoire.

DIVERS

- Travaux ARECE, le quota attribué pour la commune est de 1 271€.
Fabien ARRIBERT se charge de prendre contact afin de planifier une intervention autour du réservoir.

- Arrosage des fleurs pendant les vacances de l'employé communal :
Mairie : Brigitte SORREL
Bassin : Id
Cimetière : Nadine SOUTON
Bassin Poterie : Nadine SOUTON
Le Boissieu : Thierry PELLOUX
Proximité du P'tit Verger : Demande auprès des gérants

- Foire : Rappel d'une recherche de bénévoles.